



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E71966

VALABLE JUSQU'AU 22/06/2026

ÉDITÉ LE

10/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/10/2001

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BASTIA 2001B254

Siret : 439 575 523 00022

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 9140339 0

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 0310017576

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 0310017576

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : ROSSI FRERES PEINTURES

Sigle : ROSSI FRERES PEINTURES SARL
RUE MARECHAL JUIN
RES ALTEA
20600 BASTIA

Téléphone : 04 95 33 06 33

Fax : 04 95 33 06 36

Portable : 06 11 77 20 22

Site Internet :

E-mail : rossifrerespeintures@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
ROSSI FRANCOIS GÉRANT

Effectif moyen : 49

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2121	Ravalement en maçonnerie Mention RGE	07/04/2023
2142	Réparation en maçonnerie et en béton armé Mention RGE	23/05/2025
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	23/05/2025
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée) Mention RGE	23/05/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	08/04/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/04/2022
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	03/06/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Maçon, Plâtrier / Plaquiste)	08/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.